

Vivre à

Freyming- Merlebach

N°83
JANVIER 2022

URBANISME
Donnez votre avis !

- > Consultation pour le PLU
- > Modernisation du permis de construire
- > Vacances de février



EDITO

À l'écoute des citoyens !

Madame, Monsieur,

Nous avons entamé la révision du Plan Local d'Urbanisme, le PLU. Cela veut dire s'organiser, discuter, échanger. Ce travail est nécessaire face aux nouvelles lois, aux nouveaux styles de vie, et aux nouvelles exigences d'une population plus jeune. C'est donc aussi penser l'avenir de nos enfants, de notre environnement et de nos structures urbaines.

Cette construction passe par de l'information, mais aussi par des consultations dans les quartiers, afin d'être toujours près de vous, à votre écoute, au service et pour le bien de la Ville et de ses habitants.

Modernisations en cours

Car la modernité nous pousse ! C'est le cas aussi pour les formalités du permis de construire, qu'il sera désormais possible de déposer par mail.

Cela sera sans doute difficile pour les personnes qui ne sont pas habituées. C'est pourquoi, le service Urbanisme pourra, dans un premier temps, les accompagner dans cette démarche.

Profitez des équipements municipaux (rénovation foyer Ste-Fontaine qui en avait bien besoin) et profitez de la clarté des rues, sans les poteaux ni les fils aériens, après les travaux d'enfouissement des réseaux !

Profitez des services de la ville !

Profitez aussi des belles animations organisées à la Médiathèque ; et pour les plus petits, n'oubliez pas de vous inscrire pour les vacances de février !

Je vous souhaite à tous une bonne année, en espérant que l'évolution de la maladie ne nous bloquera pas une fois encore à la maison.

Prenez bien soin de vous, et faites vous vacciner si vous ne l'avez pas encore fait.

Votre Maire,

Pierre LANG



> Recensement à Freyming-Merlebach

L'enquête de recensement se déroulera du 20 janvier 2022 au 26 février 2022.

Se recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Il permet à l'Etat et aux Communes de prendre des décisions adaptées aux besoins de son territoire et de sa population. Il est utile à tous et il est donc essentiel que chacun y participe.

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Vos informations personnelles sont donc protégées et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ni fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires afin de vérifier que le logement ainsi que ses occupants ne sont comptés qu'une seule fois.

Si vous figurez parmi les foyers à recenser, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Des agents recenseurs distribueront dans vos boîtes aux lettres des codes d'accès permettant de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet www.le-recensement-et-moi.fr. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, merci de remplir le questionnaire en ligne dans le délai imparti figurant sur la notice.
- Si vous n'êtes pas en mesure de compléter le formulaire en ligne, vous pouvez également, dans le délai imparti, vous rendre en Mairie dans votre nouvelle structure France Services où deux agents vous accompagneront dans cette démarche.

• Si vous n'avez pas rempli le formulaire dans le délai imparti, un agent recenseur reviendra vers vous pour vous faire compléter un questionnaire papier.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à ces agents recenseurs dûment habilités, dans le respect des gestes barrières.

Ils possèdent une carte officielle et des habilitations qui les mandatent pour cette activité. N'hésitez pas à leur demander ces accréditations.

Trois personnes réaliseront ces missions pour la commune de Freyming-Merlebach.



Recensement de la population 2022

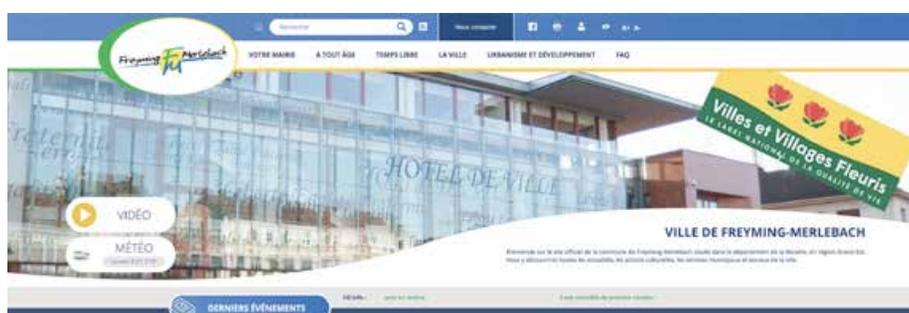
C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRENANTES



Le site internet de la Mairie freyming-merlebach.fr reste à votre service
Démarches administratives, agenda, manifestations culturelles et sportives...

> Révision générale du plan local d'urbanisme



La commune de Freyming-Merlebach vient de démarrer les réflexions qui conduiront à la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). Cette démarche engage une réflexion sur l'ensemble du territoire communal. En effet, le PLU est un véritable projet pour le territoire, tout à la fois stratégique et réglementaire. Ses missions sont multiples : il retranscrit et planifie le projet politique de développement de la commune sur plus de 10 ans ; il réglemente les formes urbaines ainsi que la densité des constructions ; il permet de délivrer les permis de construire conformément au règlement d'urbanisme défini ; enfin, il met en œuvre les grands principes du développement durable.

**Pour réviser le PLU,
il faut prévoir environ
2 ans de travail**

Les éléments de constat sur les forces et les faiblesses de la commune, qui

auront été établis lors d'un diagnostic initial, permettront de faire émerger le projet d'aménagement du territoire, dont les objectifs seront ensuite déclinés dans un règlement d'urbanisme.

Pour l'aider dans cette tâche, la commune sera épaulée par une équipe composée de quatre bureaux d'études aux compétences complémentaires. Espace et Territoires est mandataire du groupement.

La commune a fait le choix de mettre en place une démarche de concertation publique active en associant ses habitants à l'élaboration du PLU dès son démarrage. Les citoyens ont été invités à un café-rencontre le 18 octobre à l'espace Gouvy et à participer à deux ateliers de concertation, afin de pou-

voir exprimer en toute liberté la façon dont ils voient leur ville aujourd'hui et leurs attentes pour demain. Ils seront également associés à chaque étape à travers l'organisation de cafés-rencontres qui leur permettront de se tenir informés des avancées du projet et de débattre.

**Des balades urbaines
seront également
organisées
au printemps**

La commune souhaite coconstruire ce projet avec les habitants. C'est pourquoi, vous serez régulièrement invités à vous exprimer sur ce projet qui se construira d'abord avec vous et pour vous !

Les éléments d'études seront mis à disposition au fur à mesure de leur avancement sur le site internet de la ville et en Mairie (service Urbanisme) aux heures habituelles d'ouverture.

Vous pourrez formuler vos observations directement sur le site de la ville : www.freyming-merlebach.fr ou par courrier à l'adresse de la mairie, 42, rue Nicolas Colson - 57800 Freyming-Merlebach ou dans un registre mis à disposition au service Urbanisme aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie, ou en téléphonant au 03 87 29 69 72.

**Autorisations
d'urbanisme,
la dématérialisation
en place en 2022**

A compter du 1^{er} janvier 2022, chacun pourra effectuer les démarches de demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc...) depuis son domicile, par voie électronique.

En effet, les services de l'Etat ont mis en place une plateforme centralisée nommée AD'AU accessible depuis le site www.servicepublic.fr où vous pourrez renseigner, depuis chez vous, vos formulaires, ajouter les documents complémentaires nécessaires à l'instruction de votre dossier, et vous informer sur son état d'avancement.

Afin de faciliter cette nouvelle démarche numérique, les services de la Ville mettront à compter de cette date un ordinateur à disposition des usagers, dans les locaux du service urbanisme, où les agents de la ville pourront vous guider et vous assister dans cette nouvelle manière de déposer vos dossiers d'urbanisme.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Urbanisme au 03 87 29 69 72.

> France Services pour vous aider

Une structure France Services a ouvert ses portes en Mairie. Elle est accessible à tous, gratuitement.

Ce nouveau service permet de faire face à l'éloignement des Administrations et réunit en un seul site les principaux services publics pour aider les usagers dans leurs démarches administratives et numériques.

Les accompagnements peuvent varier : aide aux pré-demandes en ligne pour la réalisation des demandes de titres d'identité ou de transport, carte grise, création d'un compte Ameli, questions

sur les aides de la CAF, estimation ou aide à la réalisation d'un dossier de retraite...

De nombreuses permanences y sont assurées : impôts, justice, conseiller financier ou énergie de l'ADIL, CALM, MOSA, UDAF, ...

Vous y êtes accueillis par deux agents formés pour répondre à vos demandes. Des outils informatiques sont mis à la disposition de tous, un Photomaton y trouve également sa place.

Deux agents sont disponibles pour vous accompagner et vous accueillent sur rendez-vous.

En Mairie de Freyming-Merlebach
42 rue Nicolas Colson
57800 FREYMING-MERLEBACH
03 87 29 69 77
franceservices@freyming-merlebach.fr

Lundi > 8h00 - 12h00 *
Mardi > 8h00 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Mercredi > 8h00 - 12h00 *
Jeudi > 8h00 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Vendredi > 8h00 - 13h00

* Le lundi et le mercredi de 13h30 à 17h30, les deux agents vous accueilleront à la Maison des Services de Hombourg-Haut - rue de la gare.
Numéro de téléphone accessible le jour de permanence : 03 87 92 62 29

Alicia et Karine sont là pour répondre à vos questions

Nos partenaires :





En 2022 la présence postale à Freyming-Merlebach évolue

Au premier trimestre 2022, la commune de Freyming-Merlebach bénéficiera de deux points de services La Poste Relais.

Ils sont implantés au sein du Carrefour Contact place du marché et au Centre Social ASBH situé au 108, avenue Raymond Poincaré. Les services proposés sont tous les services Courrier, Colis, Chronopost.

Celui situé au sein du Carrefour Contact sera ouvert du lundi au samedi de 8 h à 20 h et le dimanche de 9 h à 12 h 30.

Celui situé à l'association ASBH sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Selon la demande et les besoins, il pourrait par la suite ouvrir aussi les après-midi de 14 h à 17 h.

Simplifier la vie des clients.

La création de ces points de services correspond à une adaptation de la présence postale, aux attentes des clients de La Poste et à l'évolution de leurs modes de vie, de consommation, de déplacement.

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Chers habitants de Freyming-Merlebach,

A l'heure où paraîtra ce bulletin municipal, nous commencerons par vous présenter Alain MANISZEWSKI, nouvel élu de notre groupe « Repense ta Ville » en remplacement du Docteur Josephine MAROTTA, démissionnaire. Prise par de nombreuses responsabilités dues à son emploi, c'est avec regret qu'elle s'est vue contrainte de s'éloigner de la politique municipale tout en nous assurant rester à nos côtés. Nous lui souhaitons bon courage dans ses obligations professionnelles.

Sachez que nous formons un groupe dans lequel s'instaure une libre discussion au cours de laquelle chacun présente librement ses observations, ses idées sur les commentaires que nous apportons lors des différentes commissions et séances du Conseil Municipal.

Qu'ajouter encore, au terme de ce brève édito, sinon le plaisir que chaque membre de notre groupe prend à l'écriture et, nous l'espérons, à vous, de le lire...

L'année 2021 se termine. Nous sommes nombreux à compter les jours avant de pouvoir enfin tourner la page de cette année qui nous en a fait voir de toutes les couleurs. Cette année plus que jamais, les mots sont difficiles à trouver mais reste une belle occasion pour vous manifester tout notre attachement tout en souhaitant que ce nouveau millésime soit positif et porteur d'espoir.

Pour la liste « Repense ta Ville » Patricia MIHELIC, Aurélie THIRIET, Stéphan ZIMMER et Alain MANISZEWSKI

Rejoignez-nous sur Facebook : Freyming-Merlebach INFOS



NAISSANCES

19 août
GONDOLF Méline
21 août
NADJITA
MOUTOUGODE Gioia
26 août
SIEBERT Mannon
3 septembre
WOLODKIEWICZ Mila
Manon
5 septembre
SCHMITT Ézékiel
Jean-Michel
6 septembre
MERCIER Marvin

13 septembre
FRITZ GRENIER
Emilia
14 septembre
BELLOMO Giulio
Bruno Daniel
17 septembre
MUHA Qemal
18 septembre
MULLER Jennah Ynes
21 septembre
IACUZZI Lessio
28 septembre
HASANI Osman

1^{er} octobre
STRAUCH Ambre
Camille Anaïs
4 octobre
KRYEZIU Nehat
10 octobre
NARDI Dario
10 octobre
CERGIC Aylin
12 octobre
MORAGON-LAGUNAS
NSOTAH YINGA
Gabriel
19 octobre
BLAES Eva

20 octobre
KONUR Aras Ali
21 octobre
YILMAZ Asya Usna
22 octobre
CONTRINO Rohann
27 octobre
HAKKOU Nour
28 octobre
GRESSEL Tyméo
30 octobre
FARAH Khalil
1^{er} novembre
BOUKROUNA Liya



MARIAGES

28 août
Josué André THOMAS
& **Mélissa MAYER**
4 septembre
Laurent MULLER
& **Joanna Magdalena**
DOMINIAK
11 septembre
Jonathan LARISCH
& **Laurette**
KROMMENACKER

11 septembre
Nicolas BERRAR
& **Aurélien Corinne**
HECTOR
11 septembre
Kévin Léonard
PICARD & Joannie
Marie-Reine Isabelle
HAYDINGER
9 octobre
Driss SFISEN &
Johanna PISCOPO

16 octobre
Hadj Adda
BELLAROUCI
& **Kelly RIVERA**
23 octobre
Grégory THIEL &
Loréane HAREZLAK
30 octobre
Burak ALBAYRAK
& **Maïté AMEUR**

6 novembre
Rachid AKAABOUNE
& **Ouafa BENTAHA**
8 novembre
Eddy FAMIN
& **Josiane Maryse**
GERMAIN
13 novembre
Charles GUIDI
& **Mégane Suzanne**
Marylène DROUIN



DÉCÈS

27 août
Michel Ernest TONOLI
96 ans
30 août
Aïcha KASSI
veuve **ABARAGH**
71 ans
2 septembre
Aurélien Yamina Lucie
COLLIN
35 ans
4 septembre
Mohamed Marcel
KADDOUR
89 ans
9 septembre
Werner SCHEEFISCH
90 ans
9 septembre
Patrick PALLARA
52 ans
14 septembre
Elisabeth Jeanne
HUENDORF
épouse **THEOPHILE**
80 ans
14 septembre
Elianne Margot Nicole
SCHNEIDER
veuve **NOMMER**
90 ans

18 septembre
Jean Pierre Antoine
HAMANN
83 ans
20 septembre
Charlotte Lucie
MÜLLER
veuve **HAREZLAK**
89 ans
22 septembre
Chantal Suzanne Maria
STEPHAN
épouse **ENGEL**
76 ans
23 septembre
Marie Georgette
DURAND
veuve **KRIER**
73 ans
28 septembre
Robert STREIFF
76 ans
28 septembre
Pierre Patrice Julien
DRUM
68 ans
30 septembre
Anne-Marie VIN
épouse **JAROSZ**
73 ans
2 octobre
Anne EIFFER
veuve **MANGIN**
85 ans

3 octobre
Donald Alfred LÖFFEL
67 ans
3 octobre
Philippe FERNSNER
57 ans
3 octobre
Antoine POSPIECH
83 ans
9 octobre
Daniel Gabriel
GENTER
61ans
9 octobre
Fabienne
KENDZIERSKI
56 ans
10 octobre
Simon LUCHE
63 ans
13 octobre
Marie-Claire DELLA
FLORA
54 ans
18 octobre
Anne Léonie NETZER
veuve **KAZMIERCZAK**
88 ans
23 octobre
Gisèle Pauline
MERTEN
veuve **HILLENBLINK**
89 ans

24 octobre
Albert DRHA
73 ans
3 novembre
Jean LAUX
90 ans
5 novembre
Emma HABERER
veuve **HILLEBRAND**
99 ans
7 novembre
Abdallah HERIAT
89 ans
8 novembre
Marcel PAVLIC
85 ans
10 novembre
Gilbert GOTHIER
78 ans
12 novembre
Emilie Anne FABER
92 ans
12 novembre
Auguste Rémy
REINHALTER
89 ans
14 novembre
Anne THIERY
divorcée **FEUERABEND**
93 ans
18 novembre
Gertrude PRYDIGA
veuve **LEWANDOWSKI**
90 ans

> Enfouis

Le programme d'enfouissement des réseaux se poursuit et se concrétise par le lancement de travaux dans sept rues supplémentaires.

Les travaux de génie civil ont démarré dans l'impasse d'Anjou mi-octobre afin d'enfouir les réseaux de fibre optique, de téléphone et d'éclairage public. Ces travaux devraient être terminés pour la fin de l'année par la mise en service de nouveaux candélabres équipés d'éclairage à LED. Le montant des travaux s'élève à 180 000 €.

Les travaux de mise en souterrain des réseaux aériens vont démarrer avant la fin de l'année dans les rue des Verriers et des Vosges ainsi que dans les rues de Provence et du Roussillon pour une fin programmée courant du premier semestre 2022. Le coût de ces travaux est estimé à 1 161 000 €.

La mise en souterrain des réseaux de la rue de la Chapelle et de l'impasse des Alouettes débutera au premier trimestre 2022. Fin des travaux vers le mois de septembre 2022 pour un montant estimé à 466 500 €.

> Rénova

Les travaux de rénovation de la salle des Fêtes ont débuté en juillet 2021 comme annoncé dans le bulletin municipal de juin.

Rappelons que le foyer n'avait pas connu de travaux d'amélioration depuis de nombreuses années, et qu'il avait vraiment besoin de « relooking ».



sement des réseaux secs



tion du foyer Sainte-Fontaine

L'intérieur a été repris avec mise aux normes de l'électricité, pose d'un carrelage de couleur dans la petite salle où une cuisine moderne a été installée avec un îlot central, remise en peinture des 2 salles et de l'entrée, création de deux toilettes pour handicapés à la place de l'ancienne cuisine.

Est à l'étude la réfection de l'entrée arrière aux normes PMR.

Les travaux principaux étant terminés, la salle polyvalente peut retrouver son usage répondant aux besoins de nos concitoyens, et notamment aux habitants de Sainte-Fontaine.

Pour la réservation du foyer, vous pouvez contacter la Mairie au 03 87 29 69 60.



Maisons et balcons FLEURIS

C'est une tradition, et c'est aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Freyming-Merlebach un lieu où il fait bon vivre.



Le jury, présidé par Gilbert Ritter et composé de Fabienne Beauvais, Josette Karas et Antoinette Bott, a effectué un parcours très agréable, ponctué de belles surprises. Il fut difficile de faire un choix devant tant de beauté florale et plusieurs critères de notation étaient nécessaires pour départager nos heureux gagnants.

Cette cérémonie devenue incontournable a récompensé nos lauréats qui, en fleurissant leur maison, leur jardin, leur balcon et leur commune, ont contribué à l'embellissement de la ville.



Maisons et abords fleuris

**Bruno
BATTISTINI**
Nouveau concurrent
1^{er} prix

**Danielle
HAUCK**
1^{er} prix

**Jean-Marcel
KLECZEWSKI**
2^e prix

**Tayeb
KHALDI**
3^e prix

**Anne-Marie
KRAEMER**
4^e prix

Jeanne PAUL
5^e prix

**Adolphe
BLAUMEISER**
Hors concours

**Viviane
HAAG**
Prix d'encouragement

**Freddy
TOSSUT**
Prix d'encouragement

**Colette
WEISBECKER**
Prix d'encouragement

**Frank
WENTZIGER**
Prix d'encouragement

**Eliane
ZIMMER**
Prix d'encouragement



Façades et balcons

**Nicole
D'AFFARA**
1^{er} prix

**Gilbert
ITTEL**
2^e prix

**Hannelore
KONARSKI**
3^e prix

**Armand
ITTEL**
Hors concours

**Marie-Louise
KRANTZ**
Prix d'encouragement

**Jean-Marc
MONTREUIL**
Prix d'encouragement

**Jeanne
PAILLOTEY**
Prix d'encouragement

**Nadia
VILBOIS**
Prix d'encouragement



> **Aicha Omrani** **une championne exemplaire**

Aicha Omrani, championne de France se prépare pour une course qui lui tient particulièrement à cœur, le Marathon des Sables.

Avant cela, elle ne cesse d'engranger les titres et de battre ses propres records. Depuis septembre dernier elle est championne de France de sa catégorie au 10 km en améliorant de trois minutes son chrono. Elle participe également au 42 km de Berlin en affichant un temps très honorable de 2 h 58 mn.

Ces performances sont le fruit d'un travail sérieux et acharné.

Aicha s'entraîne six jours sur sept pour atteindre ce niveau

Puis arrive le 2 octobre dernier et le 35^e Marathon des Sables, au Maroc. Une des courses les plus difficiles au monde où, pendant six jours, les coureurs avalent 250 km dans le désert Marocain par forte chaleur et au bord de l'épuisement.



Après beaucoup de souffrance et des pleurs, Aicha a pu se ressaisir pour finalement atteindre l'Arrivée, en se plaçant première française et première de sa catégorie. À noter la très bonne per-

formance en atteignant la 37^e place au général, sur 353 participants, hommes et femmes confondus.

Il y a plusieurs années, à la suite d'une hyperthyroïdie sévère, un médecin lui annonce qu'elle ne pourrait sans doute plus courir, ni pratiquer du sport. Grâce à son mental et à sa persévérance, elle continue aujourd'hui à pratiquer sa passion.



Freyning-Merlebach Athletic-Club

Après une période difficile liée aux difficultés de pratique du sport, les athlètes du FMAC ont repris le chemin de la piste du Stade Potier, mais aussi ceux de la Carrière et de nos forêts.



> **Petits-déjeuners à l'école**



de la Politique de la Ville et des territoires ruraux fragiles, le dispositif est généralisé depuis la rentrée de septembre 2019. L'objectif du gouvernement était que 100 000 élèves en bénéficient en 2019-2020.

Pour l'année scolaire 2020-2021, la distribution des petits déjeuners en Rep, Rep+ et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville principalement, mais pas exclusivement, se poursuit.

Le dispositif a pu bénéficier à 153 000 élèves sur l'année scolaire 2019/2020. Malgré le coup d'arrêt lié à la crise sanitaire, les distributions ont repris à la rentrée 2020, en tenant compte des mesures sanitaires. L'impact social et économique de la crise sanitaire, en particulier pour les populations socialement les plus vulnérables, rend pour-

tant le dispositif plus nécessaire que jamais. L'alimentation des élèves ne doit pas être une victime collatérale de la crise, car elle conditionne tant d'autres choses et d'abord l'attention et donc la réussite scolaire.

L'inspection Académique a proposé au Maire de s'inscrire dans ce dispositif. Pierre Lang a souhaité l'élargir à l'ensemble des écoles maternelles de la ville.

De ce fait, depuis début octobre un petit-déjeuner est servi à 345 enfants scolarisés une fois par semaine. Les établissements concernés se sont vus équipés du matériel nécessaire pour la mise en place.

Le service scolaire en lien avec la Coordonnatrice de l'Inspection assure la logistique de cette action.

D'après le plan national nutrition-santé, le petit-déjeuner est un repas à part entière et doit représenter entre 20 et 25% des apports énergétiques sur l'ensemble d'une journée. Pour cette raison l'Education Nationale propose un dispositif permettant une sensibilisation à ce sujet.

Après une phase d'expérimentation de mars à juin 2019 dans près de 400 écoles volontaires Rep et Rep+ des quartiers

VACANCES DE FÉVRIER

> **Le retour des petits costauds**

Lors des prochaines vacances scolaires d'hiver la Ville mettra en place l'animation Les petits costauds pour les enfants de 7 à 11 ans (nés de 2010 à 2015).

Semaine du 7 au 11 février et/ou semaine du 14 au 18 février. Semaine complète avec ou sans repas.

Deux thèmes seront proposés aux enfants :

- L'art du cirque (atelier théâtre, activités et défilé de carnaval, sortie cinéma...).
- Les joies de la glisse (bricolage, luge, balade et bonhomme de neige, sortie patinoire...).

Les flyers seront disponibles mi-janvier.

Renseignements au Service des Sports au 03.87.29.69.67.



> Animations à la Médiathèque

Samedi 11 décembre

Noël Féérique

Pour cette édition tant attendue, l'OMCE a innové en proposant le samedi 11 décembre une après-midi et une soirée d'animations sur le site Vouters. Le village de Noël et ses délicieuses spécialités gourmandes ont permis à chacun de profiter de l'esprit de Noël, dans un cadre convivial et musical. Tandis que les conteurs de L@ Médiathèque et des Tables de l'Imaginaire animaient une balade contée d'environ une heure, proposant aux visiteurs un voyage dans le temps des traditions de Noël. A 19 h, le grand spectacle gratuit de la compagnie Aquarève « Le voyage du Père Noël au-dessus des océans » a été le point d'orgue de cette journée : un inoubliable « son et lumière » où la féerie de Noël a côtoyé les plus grands effets spéciaux.



Halloween à la Médiathèque

Au mois d'octobre, les couloirs de la médiathèque ont résonné des cris des grands et des petits visiteurs.

Le mercredi 20 octobre, une centaine de spectateurs a pu profiter du spectacle gratuit « Même pas peur », donné par le conteur Stéphane Kneubuhler. Pendant une heure environ, humour, histoires frissonnantes et chansons entraînantes se sont enchaînés.

Puis le vendredi 29 octobre, ce fut au tour des plus grands de vivre d'effroyables moments au cours de la Nuit de l'horreur. Une trentaine de comédiens et de figurants étaient mobilisés pour hanter les étages de la médiathèque, ainsi que le labyrinthe du théâtre. Un parcours d'une heure, composé de cinq saynètes horribles, a ravi les 170 visiteurs.



Samedi 5 mars à 19 h 30

Soirée enquête géante «Murder-Party»



Un meurtre, des suspects et des témoins à interroger et des indices à récolter pour tenter de résoudre en équipe ce mystérieux homicide...

Glissez-vous dans la peau d'un détective ou d'un inspecteur de police et prenez-vous au jeu le temps d'une soirée !

Inscription obligatoire (minimum 12 ans) : 10 € par personne.

Pendant tout le mois d'avril

Chasse au trésor de Pâques !

Le Parc municipal accueillera à nouveau une fabuleuse chasse au trésor à réaliser en famille ! Munis de leurs carnets d'enquêteur, les enfants partiront sur les traces du Lapin de Pâques à travers des jeux, des devinettes et des énigmes. Animation gratuite (dès 6 ans), carnets d'enquêteur à récupérer à la médiathèque.



Freyming Merlebach

www.freyming-merlebach.fr

**BULLETIN D'INFORMATION
DE FREYMING-MERLEBACH**

Hôtel de Ville - 42, rue Nicolas Colson
57803 Freyding-Merlebach Cedex
Tél. : 03 87 29 69 60

**RESPONSABLE
DE LA PUBLICATION :**

Fabienne BEAUVAIS
DEPOT LEGAL 1^{er} TRIMESTRE 2022

